

LAMBESC

MENSUEL MUNICIPAL - N°13 - JUIN 2010

magazine



DOSSIER MAIRIE

Fiscalité locale : sur le chemin de l'équité

UNE MUNICIPALITÉ EN MARCHÉ



■ LES GESTES QUI
SAUVENT

ENTREPRENDRE

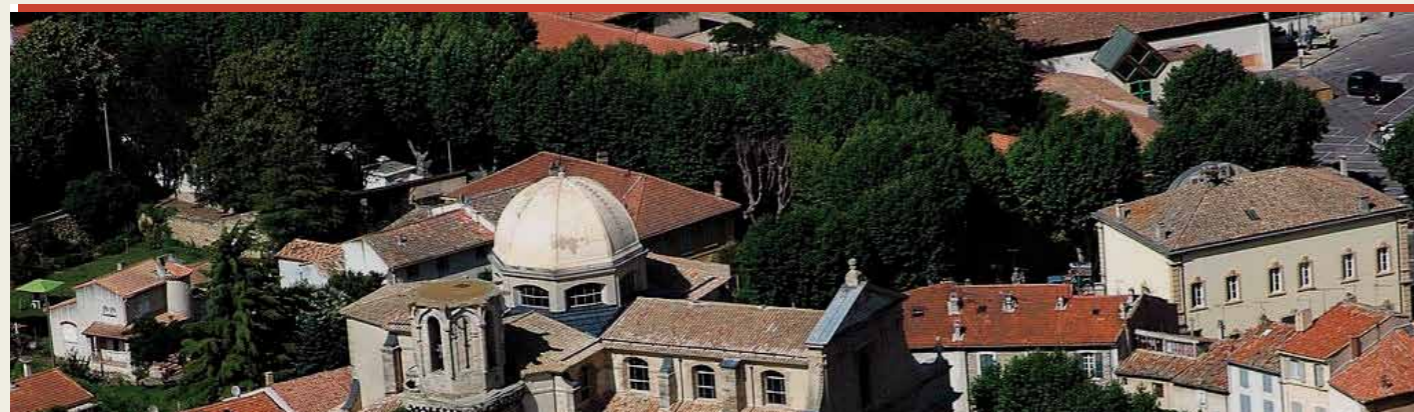


■ LES BONNES RECETTES
DE BLETTERANS

SOLIDARITÉ



■ À BONNE ÉCOLE



SERVICES ADMINISTRATIFS

■ **MAIRIE (standard)**
6, boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 50
Fax. 04 42 92 86 23
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h à 16h. Samedi de 8h30 à 12h
accueil.lambesc@wanadoo.fr

■ **POLICE MUNICIPALE**
Tél. 04 42 17 00 60

■ **C.C.A.S**
Mairie, 6, bd de la République
Tél. 04 42 17 00 53
Fax. 04 42 92 86 23
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
ccas.lambesc@wanadoo.fr

■ **MAISON DU TOURISME ET DE LA CULTURE**
2, av. de la Résistance
Tél. 04 42 17 00 62
Fax. 04 42 92 86 23
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

■ **SERVICES TECHNIQUES**
8, avenue Léo Lagrange
Tél. 04 42 17 00 52 / Fax .04 42 17 00 70
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h20

■ **URBANISME/CADASTRE**
8 boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 56 / Fax. 04 42 17 00 73
urbanisme.lambesc@wanadoo.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h

■ **BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI**
Tél. 04 42 57 93 12
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Sur rendez-vous l'après-midi

■ **CIMETIERE**
Tél. 04 42 17 95 53
Lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

MAIRE
Jacques Bucki
M. le Maire reçoit les lundi et samedi de 10h30 à 12h et le vendredi de 9h à 10h
Prière de demander confirmation au 04 42 17 95 50

ADJOINTS
Jean-Michel Carretero
Action sociale, CCAS, logement social et emploi
Permanences mercredi et samedi matin
Tél. 06 23 33 19 28

Valérie Loubeyre
Développement économique
Tél. 06 26 35 29 46

Alain Lagier
Aménagement durable (urbanisme, travaux neufs, forêt, agriculture)
Tél. 06 59 40 00 30

Catherine Piat
Tourisme - jeunesse - fêtes et animations
Tél. 06 16 38 15 99

Gabriel Peyre
Sport - vie associative
Permanence le lundi de 15h à 18h
Tél. 06 80 93 15 23

Florence Schaeffer
Education - petite enfance
Tél. 06 14 57 76 41

Antoine Galatayud
Finances - marchés publics - sécurité
Tél. 06 23 98 03 72

Jocelyne Motta
Culture - patrimoine - évènements culturels
Permanences le lundi de 15h à 16h
Tél. 06 22 89 38 91

CONSEILLERS MUNICIPAUX
Bernard Veyrunes, Frédéric Bounous, Jeanne Meunier, Hélène Allietta, Jean-Marie Denorme, Gérard Venel, François Berga, Geneviève Faure, Marie-Line Dune, Ingrid Lahaye, Arnaud Drouot, Marie Caporgno, Dany Monges, Alain Aria, Bernard Ramond, Pascale Breton, Richard Cador, Mireille Amen, Yvon Castinel, Bernard Hovaguimian

INFOS DIVERSES

INAUGURATION DU SQUARE SAURIN LE 4 JUIN
Initialement annoncée le 28 mai, l'inauguration du square Saurin, avenue de Badonviller, est reportée. Le maire, Jacques Bucki, ainsi que les élus et services en charge du projet vous convient vendredi 4 juin à 11 heures.

VOIRIES DE LOTISSEMENT : BIENTÔT UNE RÉUNION PUBLIQUE
Après l'état des lieux présenté il y a quelques mois, la municipalité a annoncé une réunion pour détailler les modalités de la rétrocession des voiries de lotissement au domaine public. Initialement prévue en mai, cette réunion se tiendra à la rentrée.

PERMANENCES

■ **CONCILIATEUR**
Sur rendez-vous le jeudi après-midi
Tél. 04 42 52 08 64 ou 06 07 58 99 99

■ **POINT INFO-ÉNERGIE**
Sur rendez-vous les premiers et troisièmes vendredis
Tél. 04 42 93 03 69

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

Gendarmerie : 04 42 57 09 51 ou 17 pour les urgences
Pompiers : 04 42 92 99 71 ou 18 (112 depuis un portable)
Médecins : en cas d'urgence, composez le 15. Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit les médecins de garde.
Service de Soins Infirmiers à Domicile : 04 42 92 72 14

LAMBESC magazine

N°13, JUIN 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques Bucki

COMITÉ DE RÉDACTION : Alexandra Duprey, Alice Hertoux, Frédéric Bounous, Arnaud Drouot, Valérie Loubeyre, Dany Monges, Jocelyne Motta, Catherine Piat, Marie-Line Dune

MAQUETTE : Antonin Doussot antonin@antonindoussot.fr

PHOTOS : Mairie de Lambesc

Imprimerie Caractère (certifiée Imprim'vert) 57 montée de Saint Menet 13001 Marseille Imprimé sur papier couché recyclé en 4500 exemplaires

Lambescains, si vous ne recevez pas encore « Lambesc Magazine », faites-vous connaître auprès du service communication au 04 42 17 00 71

« Le projet de réforme territoriale joue contre l'efficacité et l'équité »

Engagée depuis trente ans dans notre pays, la décentralisation repose sur un double principe : la bonne gouvernance et l'efficacité optimisée dans le cadre de politiques menées à l'échelle des territoires. De fait, l'État a transmis plus de pouvoirs, de compétences et de moyens à ces territoires, où chacun en mesure aujourd'hui les bienfaits. Oui mais voilà, nous assistons actuellement à une reprise en main du pouvoir central, dont le projet de réforme territoriale affaiblit les communes. Comment maintenir un service public de proximité, et donc de qualité, dans des aires métropolitaines où nos villages compteront pour partie négligeable ?

Au-delà des clivages politiques, il s'agit avant tout d'une question de bon sens. Ce bon sens, la majorité des maires de la Communauté du Pays d'Aix, de droite comme de gauche, le partage. Ensemble, nous avons adressé un appel commun au président de la République en faveur de la démocratie de proximité. Comme vous le constaterez dans la rubrique collectivités de ce magazine, ce point de vue est argumenté, constructif et optimiste. Car nous ne sommes pas contre la réforme, nous ne sommes pas contre l'État. Bien au contraire, nous respectons et portons haut les valeurs de la République. Il est de notre devoir de nous insurger quand une démarche jacobine, conduite sans aucune concertation, joue contre les services publics de proximité, contre l'efficacité et l'équité, soit les deux leitmotivs commandant notre action à Lambesc.

Malgré les incertitudes qui planent sur cette réforme, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les impôts, tout en améliorant le service public rendu à la population. Un exemple parmi d'autres, l'accueil de loisirs sans hébergement communal, où nos enfants affluent désormais en périodes de vacances. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, ils sont plus de trois cents à profiter de l'offre municipale, alors qu'ils n'étaient qu'une petite soixantaine il y a deux ans. Un succès redevable à la mise en place d'une tarification basée sur le quotient familial, à l'extension de la tranche d'âge des bénéficiaires jusqu'à 17 ans ainsi qu'à la qualité et la diversité des animations, avec toujours plus de séjours et de mini camps. L'été approche, nous avons travaillé pour offrir à nos jeunes de nouvelles activités et proposer à tous les Lambescains des moments festifs d'échange et de convivialité.

Toujours à votre service.



Jacques Bucki

Maire de Lambesc, vice-président de la CPA

■ UNE MUNICIPALITÉ EN MARCHÉ 4

Les gestes qui sauvent

■ ASSOCIATIONS, PATRIMOINE, TOURISME 5

La société de chasse souffle ses cent bougies
Sentier de randonnée : la voie est libre !

■ DOSSIER MAIRIE 6

FISCALITÉ LOCALE
Sur le chemin de l'équité

■ ARRÊT SUR IMAGES 8

■ ENTREPRENDRE 9

Commerce de proximité : les bonnes recettes de Bletterans

■ SOLIDARITÉ 10

Les petits ruisseaux font les grandes rivières
De petites mains vertes
Une course des écoles solidaire
Une passerelle sportive entre maternelles et primaires

■ COLLECTIVITÉS 12

Le point de vue des maires de la CPA sur la réforme territoriale française

Du global au local : qu'est-ce que le développement durable ?
Déplacements en Pays d'Aix : votre carte de bus devient carte à puce

■ CONSEIL MUNICIPAL 14

■ TRIBUNE LIBRE 15

■ LAMBESCAINS À L'HONNEUR 16

■ ETAT CIVIL 16



Les gestes qui sauvent

■ **UNE MUNICIPALITÉ EN MARCHÉ ...** Ce printemps a vu les sapeurs-pompiers de Lambesc investir à plusieurs reprises l'Hôtel de Ville. Qu'on se rassure, il s'agissait simplement d'enseigner les gestes de premiers secours aux agents communaux en formation sur place.

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), tel était l'intitulé de la formation dispensée les 7 et 8 avril dans la salle du Conseil. La reconnaissance des signes de détresse, l'analyse des situations et surtout l'apprentissage des gestes adéquats constituaient le programme, qui s'est appuyé sur de nombreuses études de cas concrets et autres exercices de simulation. Les 6 et 7 mai, les membres du Comité Communal des Feux de Forêt leur ont succédé, grâce à la prise en charge de leur session par la mairie. Une formation riche d'enseignements pratiques, à l'issue de laquelle les participants ont reçu leur attestation de PSC1, accompagnée d'un livret de secourisme. À ce jour, une quarantaine d'agents sont titulaires du précieux document, soit la moitié de l'effectif communal. Le 5 mai, ce sont trente autres agents qui ont suivi une formation à l'utilisation du défibrillateur cardiaque. En septembre, une formation de sauveteur secouriste du travail concernera 19 employés municipaux, dans le cadre d'un recyclage annuel (révision). Avec la formation PSC1 des agents des services techniques municipaux programmée l'hiver prochain, l'intégralité du personnel communal sera ainsi formée aux gestes de premiers secours à Lambesc. ■

ENCHIFFRES

3 c'est le nombre de défibrillateurs cardiaques à Lambesc : dans le hall de la mairie, au COSEC et dans un véhicule de la police municipale.

Des stagiaires rémunérés

« Ils sont étudiants, volontaires et leur contribution, bien que passagère, est souvent précieuse pour la collectivité » explique Arnaud Drouot, conseiller municipal délégué à la jeunesse. Eux, ce sont les stagiaires accueillis dans les différents services communaux, qui ne percevaient jusqu'ici aucune gratification. C'est pourquoi, soucieuse de réparer cette injustice, et alors que la réglementation ne l'impose pas au service public (contrairement aux entreprises), l'équipe municipale a décidé de rémunérer l'ensemble des stagiaires dont la mission dépasse deux mois consécutifs. Une proposition qui se traduira pour les jeunes concernés par une gratification mensuelle de 417 euros pour un temps complet de 35 heures hebdomadaires. ■

NATHALIE GILLIOT

■ **SECRETÁIRE DE MAIRIE**



« On ne sait jamais comment on va réagir dans l'action. Par contre, on sait désormais ce qu'il faut faire mais aussi et surtout ce qu'il ne faut pas faire ! Je me suis rendu compte que certains gestes que je croyais utiles étaient en réalité pires que mieux. »

CHRISTINE MICHAUD

■ **SURVEILLANTE À L'ÉCOLE VAN GOGH**



« Heureusement, je n'ai encore jamais été confrontée à ce genre de situation. Il suffit pourtant d'une fois pour se sentir désemparée face à l'urgence. Au moins maintenant, je sais que je pourrai être utile. »

VÉRONIQUE GARDISSER

■ **ATSEM À L'ÉCOLE MATERNELLE LA VENTARELLE**



« J'avais déjà suivi une formation de ce type il y a dix ans. Or je constate que son contenu est aujourd'hui plus accessible. Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. On se rend compte que les premiers secours sont vraiment à la portée de tout le monde. »

À NOTER

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en place du règlement intérieur de formation prévue par la réforme de la formation des collectivités territoriales. Encadrée par la Direction des Ressources Humaines, elle représente une obligation réglementaire à laquelle se conforme désormais la commune.



■ Jacques Bucki et Jacky Gérard ont salué le travail mené par l'association

La société de chasse souffle ses cent bougies

■ **Le saviez-vous ?** La société de chasse lambescaine est la plus ancienne association de la commune. Sa centième assemblée générale a été célébrée dans la bonne humeur le 17 avril dernier.

Fondée le 27 février 1910, la société de chasse a alors vocation à mettre de l'ordre dans les collines, où l'absence de règles était totale. Avec Albert Binet comme premier président (voir photo ci-contre), le collectif mène un travail exemplaire, en faveur de la chasse et plus largement de la nature. Aujourd'hui encore, l'une ne va pas sans l'autre à Lambesc, où l'association fête son siècle d'existence avec une belle santé. Une vivacité à l'image d'un biotope où le gibier est présent. Il faut dire qu'il dispose sur le territoire d'abreuvoirs et autres égrainoirs réalisés et approvisionnés toute l'année par les chasseurs. Autant d'initiatives en faveur de l'éco-système local, auxquelles il convient d'ajouter l'organisation annuelle de l'opération « Collines propres » avec les écoliers de la commune. Cette association « conviviale et responsable », telle que l'a qualifiée le maire de Lambesc, Jacques Bucki, lors de cet anniversaire, bénéficie du soutien logistique de la municipalité (un camion et un tractopelle avec chauffeur) en cas de besoin. Le président actuel de la société de chasse, André Matheron, a tenu à remercier les élus de Lambesc, le conseiller général Jacky Gérard, sans oublier les agriculteurs et les bénévoles. Une assemblée générale pas comme les autres, où personnalités et chasseurs se sont ensuite rassemblés autour d'une exposition d'armes, pièges et documents anciens, soit autant de témoignages d'un patrimoine désormais séculaire. ■



Erratum : la photo illustrant l'article sur le général Merle paru le mois dernier était en réalité celle d'Albert Binet, fondateur de la société de chasse. Voici le général Baron Merle.



Sentier de randonnée : la voie est libre !

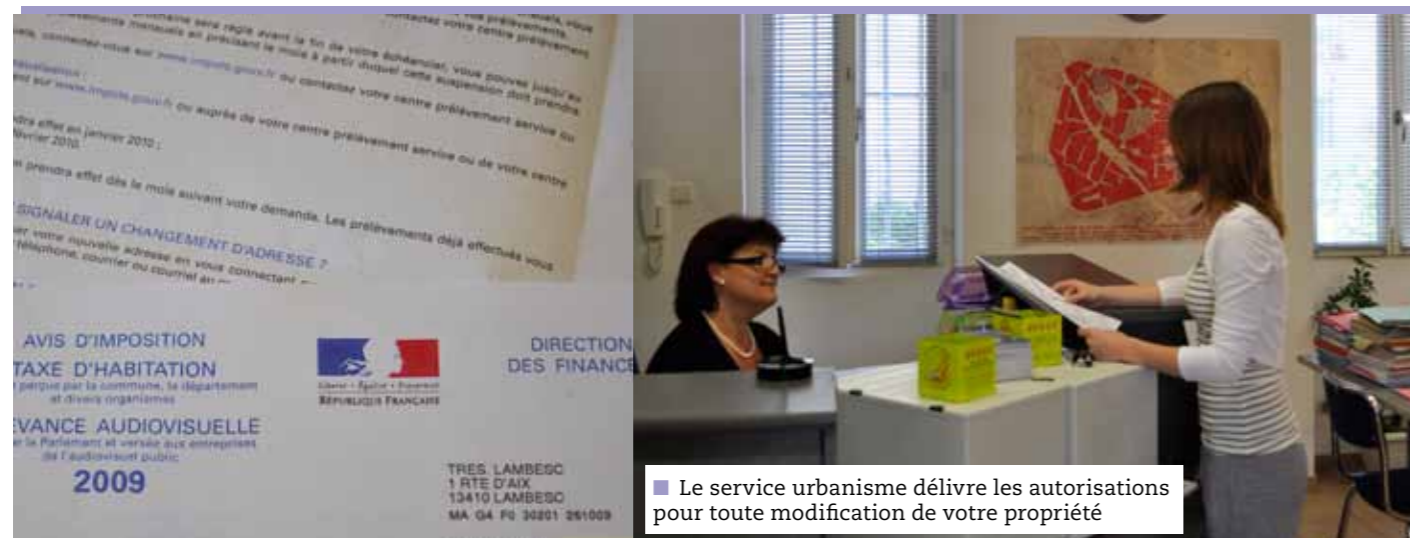
■ **Le premier sentier de randonnée au départ de Lambesc sera inauguré ce mois de juin.** Intitulé « le chemin du château de Bidaine », cet itinéraire de 7 km serpente entre ville et campagne, à la découverte des trésors plus ou moins cachés de notre belle cité. Suivez le guide...

« Cela semble surprenant, mais à Lambesc il n'y avait pas de chemins de randonnée balisés, accessibles toute l'année : les sentiers de collines étant souvent interdits durant la période estivale ». Conseillère municipale déléguée aux sports, Dany Monges est à l'origine de ce premier circuit, sur lequel elle a travaillé de concert avec Catherine Piat, adjointe au tourisme et Delphine Liaumon, responsable du tourisme à Lambesc. Une initiative 100% municipale qui permettra aux familles lambescaines et aux randonneurs de passage de découvrir notre patrimoine naturel local. « Nous nous réjouissons de l'ouverture de ce premier sentier de randonnée avant l'été » se félicite l'équipe, qui ne manque ni d'idées ni d'énergie pour proposer de nouveaux parcours. Après tout, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? ■

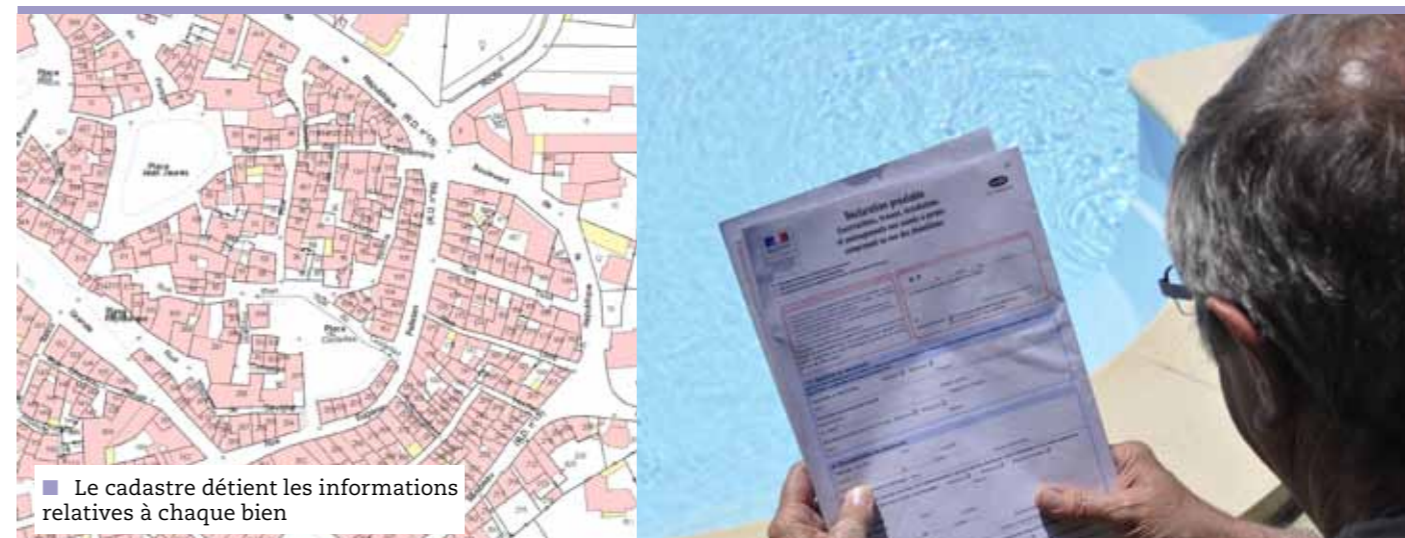
La carte du chemin du château de Bidaine est disponible à la Maison du Tourisme et de la Culture, 2 avenue de la Résistance. Tél : 04 42 17 00 62

Le chemin du château de Bidaine
Boucle - Durée : 1h 45 - Longueur : 7 km
Niveau : facile - Dénivelé : négligeable





■ Le service urbanisme délivre les autorisations pour toute modification de votre propriété



■ Le cadastre détient les informations relatives à chaque bien

FISCALITÉ LOCALE

Sur le chemin de l'équité

■ **DOSSIER MAIRIE...** Complexe et injuste, ainsi pourrait se résumer la fiscalité locale directe dans notre pays, où le mode de calcul de l'impôt date de 1970. Assise sur des bases obsolètes et peu progressives, elle a généré une rupture grandissante entre la valeur locative taxée et la réalité du foncier. C'est pourquoi la municipalité a lancé un plan d'actions permettant de mieux cerner l'existant. État des lieux...

Les deux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et la taxe habitation, telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont entrées en vigueur en janvier 1974. Elles incarnent alors une nouvelle fiscalité communale directe, à l'issue d'une réforme sans précédent décidée en 1959. Calculées forfaitairement sur la base du marché locatif de 1970 pour les propriétés bâties et de 1961 pour les propriétés non bâties, elles s'appuient à l'époque sur de nombreux critères. Citons, entre autres, la situation du logement dans la ville, son alimentation en électricité, en eau potable, son équipement en sanitaires (WC, douche, baignoire) et en chauffage central, la nature des matériaux de construction, etc. Problème : ces critères n'ont pas changé depuis 40 ans, contrairement à l'habitat qui a considérablement évolué dans notre pays.

Un mode de calcul obsolète

À Lambesc, où la population a plus que doublé depuis les années 70, toutes les constructions nouvelles relèvent de ce mode de calcul obsolète et injuste. Injuste d'abord parce que le montant des prélèvements fiscaux ne dépend presque pas du revenu perçu. La taxe d'habitation n'est progressive que jusqu'à un certain niveau de revenu et

ENCHIFFRES

LES TAUX À LAMBESC

Taxe d'habitation :

16,40%

Taxe sur le foncier bâti :

17,18%

devient ensuite régressive. Autrement dit, les ménages modestes ou moyens subissent proportionnellement un prélèvement plus lourd que les ménages les plus aisés. Injuste ensuite parce que l'impôt local direct procède par répartition. Concrètement, le produit de cet impôt, destiné au budget de la commune, est divisé entre les différents contribuables, qui payent sur la valeur locative cadastrale de leur logement. C'est là que le bât blesse ! Aucune révision de la fiscalité locale n'ayant été mise en œuvre depuis 1974, le système a engendré d'importantes insuffisances de taxation dans les communes. En l'espèce, les exemples abondent d'autant plus qu'il importe à chaque propriétaire de déclarer au fisc une modification de la valeur locative de son logement.

Élargir l'assiette de l'impôt

D'où la décision municipale de mettre en adéquation la valeur locative taxée avec la réalité du foncier à Lambesc. Car si les rentrées fiscales

ont naturellement augmenté avec le nombre d'habitants, les dépenses de la collectivité se sont accrues en conséquence. Pour boucler son budget, la municipalité avait deux choix : majorer les taux ou élargir l'assiette de l'impôt. C'est la deuxième solution qui a été choisie, ce qui impliquait donc un état des lieux exhaustif et actualisé de l'habitat lambescain, qui s'achèvera cette année. Le parti de l'équité, en somme, qui explique notamment la stabilisation des taux de la fiscalité locale directe en 2010.

Une régularisation dans la sérénité

Il ne s'agit pas pour la municipalité de « chasser » le contrevenant, et ce d'autant moins que la majorité des propriétaires sont de bonne foi, particulièrement les acquéreurs d'un bien ayant changé plusieurs fois de mains. De la sérénité avant toute chose donc, dans un contexte de transparence qui privilégiera la régularisation à la coercition. ■

La fiscalité locale en questions

La situation fiscale de mon logement correspond-elle à sa véritable valeur locative ?

J'ai transformé mon garage en chambre.

J'ai acheté une maison ancienne avec des combles aménagés.

J'ai une piscine dans mon jardin.

Vos impôts locaux évolueront dès lors que la valeur locative de votre logement variera de plus ou moins 10% : en cas de changement des caractéristiques physiques de votre habitat dépassant l'entretien normal (nouveaux éléments d'équipements ou de confort, gros travaux, rénovation, etc) et de changement d'environnement (rénovation urbaine, accessibilité, espaces verts en positif, implantation d'une infrastructure génératrice de nuisances en négatif).

Pour en savoir plus, contacter le service urbanisme au 04 42 17 00 56.

Quel est le rôle du service du cadastre ?

Il assure une mission technique foncière et une mission fiscale, qui consistent à recenser les propriétés, les évaluer, c'est-à-dire en déterminer les valeurs locatives qui servent de base à l'assiette de la fiscalité directe locale et identifier les propriétaires. Chacun peut consulter librement le cadastre au service urbanisme.

À quoi sert la commission communale des impôts directs ?

Chaque commune possède une commission communale des impôts directs composée de neuf membres, à savoir : le maire ou l'adjoint délégué et huit commissaires. Elle

À NOTER

La première phase de l'état des lieux a révélé :

201 piscines non taxées

105 logements déclarés sans électricité

dresse, avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative cadastrale des biens imposables aux impôts directs locaux. Formés par un consultant spécialisé, les membres de la commission lambescaine sont parés à reconnaître la valeur précise d'un patrimoine et ses éventuelles incohérences. Le recours à des outils modernes, comme la photo aérienne ou la vue satellitaire, complète désormais la consultation du cadastre et, le cas échéant, le contrôle visuel des lieux.

Qu'est-ce que la valeur locative cadastrale ?

La valeur locative cadastrale est calculée sur la base du loyer théorique annuel susceptible d'un bien en le louant dans des conditions normales. Cette valeur permet d'établir l'assiette de l'impôt communal. Elle résulte de l'application de neuf paramètres :

- la surface totale des pièces et annexes affectées à l'habitation,
- la catégorie du logement,
- l'importance du logement,
- la surface des dépendances (garages, caves, remises, etc.),
- le degré d'entretien,
- la situation générale (avantages et inconvénients du quartier, de la commune),
- la situation particulière (vue, exposition, bruit, etc.),
- l'existence ou non d'un ascenseur,
- l'équipement et le confort (eau courante, gaz, électricité, WC, baignoires, douches, lavabos, tout-à-l'égout, chauffage central). C'est-à-dire les « équivalences superficielles ». ■



■ 8-05 Voyage « Entre deux rives » avec la C^{ie} les Racines du vent



■ 9-05 Balade avec 1,2,3 Histoires !



■ 9-05 Rassemblement de véhicules Old School pour le plus grand plaisir des nostalgiques



■ 15-05 M. le maire inaugure l'exposition sur le général Baron Merle



■ 15-05 Les jeunes talents donnent de la voix à l'occasion du concours de chant



■ 15-05 Parade des vélos pour la Fête du Jacquemard

GÉRÉMONIE DU 8 MAI

Un hommage intergénérationnel aux « soldats de 40 »

« C'est dans la nuit du 8 au 9 mai 1945, dans un Berlin dévasté, au nom de ce III^e Reich qui devait durer mille ans, que le Maréchal Keitel signe la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie devant les représentants des forces alliées. Ainsi s'achève le plus grand conflit de l'Histoire de l'humanité. Avec 50 millions de morts, le bilan humain de cette guerre en démontre toute la monstruosité... ». C'est par ces mots que Jean-Michel Carretero, 1^{er} adjoint délégué aux commémorations, a débuté le 65^e anniversaire de la capitulation allemande, devant une assistance plus nombreuse d'année en année. Jacques Bucki, maire de Lambesc, a poursuivi par la lecture du message du secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, Hubert Falco. C'est au jeune Loïs Cornéglio, arrière-petit-fils d'Abel Allemand, martyr de la résistance, qu'est ensuite revenue la tâche de réciter, et de belle manière, le texte de l'Union française des associations de combattants. Enfin, Noëlle Cornéglio, pour les « fils de tués de Sainte Anne », a rappelé les noms des résistants lambescains, morts pour la liberté. La commune de Lambesc s'est associée à l'initiative du gouvernement afin d'honorer les « soldats de 40 »⁽¹⁾ en leur remettant le « Diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française - 1939-1945 ». La municipalité remercie l'ensemble des participants⁽²⁾, les corps constitués ainsi que toutes les associations pour leur fidélité à ce rendez-vous et au devoir de mémoire auquel la jeunesse sera toujours encouragée à s'associer. ■



(1) Liste du secrétariat d'Etat : Aciero Mario, Arquier Gaston, Bollet André, Barge Roger, Blanc François, Blanc Henri, Bloch Jules, Boudaille Maurice, Cagnat Gérald, De Lander Marie-Ange, Deroo Michel, Gravelines Jean, Jehl Edouard, Lafargue Louis, Le Port Yves, Maisonnobe Etienne, Martini Edmond, Molla Pierre, Pace Louis, Pellegrin Julien, Ramond Marcel, Raymond Albert, Rigasse Robert, Robin Jean-Louis, Royere Maurice, Sault Marcel, Serres Robert, Verdoni Xavier, Vitale Marcel, Vergnenaigre Paul, Viton Robert.

(2) Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Association Républicaine des Anciens Combattants, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, membres de la Légion d'honneur, « Fils de tués », Gendarmerie de Lambesc, Légion Etrangère, Corps des Sapeurs Pompiers de Lambesc, Harmonie de Lambesc, Chorale Evasion.

ENTREPRENDRE



■ Echange d'expérience entre unions commerciales

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Les bonnes recettes de Bletterans

■ ENTREPRENDRE... Nous l'évoquions dans notre dernier numéro, une délégation lambescaine composée d'élus et de commerçants s'est rendue à Bletterans, dans le Jura, une commune réputée pour son tissu commercial parmi les plus dynamiques de France. Objectif : observer, écouter et, pourquoi pas, transposer quelques bonnes idées à Lambesc ?

La délégation lambescaine a d'abord découvert un village où la majorité des commerces ont pignon sur une seule et même rue. Ils ont surtout remarqué la cohésion de l'union commerciale qui regroupe 95% des commerçants de la commune, avec des adhérents au service de l'intérêt économique commun. Comment ont-ils fait ? En appliquant d'abord quelques recettes toutes simples. On pense au faible montant de la cotisation annuelle (gratuite la première année), soit 60 €, ou à l'implication des commerçants retraités qui partagent leur expérience. Les Jurassiens ont également su faire rimer cohésion avec imagination. Un exemple parmi d'autres : le bureau de l'union commerciale est composé de quatre présidents. De quoi améliorer la représentativité des commerçants.

Une zone de chalandise élargie

On travaille en bonne intelligence à Bletterans, entre commerçants de proximité, mais aussi avec la moyenne surface locale, qui participe au financement de l'association à hauteur de 8 000 € par an ! Quant aux banques et assureurs de la commune, ils sponsorisent les projets conduits sous l'égide de l'union bletteranaise, qui peut s'appuyer sur un budget annuel de 60 000 €. De quoi financer un emploi de secrétaire à mi-temps, fort utile pour l'organisation de la dizaine d'actions à caractère commercial programmée toute l'année. Autant d'initiatives soutenues sur place par un FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), dont Lambesc sera doté dans les prochaines années. À méditer donc... ■

■ À NOTER : Le maire de Bletterans et les co-présidents de l'association viendront en septembre à Lambesc pour exposer le détail de leurs actions aux commerçants et répondre à leurs questions.

JACQUES BUCKI

■ MAIRE DE LAMBESC

« Contrairement à Bletterans, où l'union commerciale existe depuis 70 ans, l'association de commerçants est en devenir à Lambesc. Le propos de cette visite n'est donc pas de transposer en Provence le modèle bletteranois, mais de démontrer que l'association d'une union commerciale et d'une volonté politique peuvent déboucher sur une cité dynamique. »

SIGRID PELÉ

■ INSTITUT AU GRAIN DE BEAUTÉ

« Le cas de Bletterans illustre tout le bien-fondé d'un volontarisme intelligent. La co-présidence multiple de l'union commerciale, par exemple, est une idée particulièrement pertinente pour fédérer un maximum de commerçants. »

SERGE GRANGER

■ BOULANGERIE GRANGER

« La rue principale de Bletterans est une véritable galerie commerciale à ciel ouvert, avec de la place pour les piétons et le stationnement des voitures. Les commerçants bletteranois ont compris que c'était l'offre qui faisait la demande et pas l'inverse. En mettant leur ego de côté, ils ont pu travailler ensemble et faire de Bletterans une marque commerciale à part entière. »

UN EXEMPLE D'ACTION COMMERCIALE INNOVANTE : LA QUINZAINE DU PRINTEMPS

Pour chaque achat de plus de 10 €, le commerçant offre à son client un ticket pour participer à la loterie des chèques cadeaux. Lorsqu'il possède 10 tickets, le client les glisse dans une enveloppe et la remet à un commerçant, avant le tirage au sort. À gagner : 7 000 € en bons d'achat de 50 € chez les commerçants adhérents.

INFOS COMMERCE

■ Bourse à la puériculture : rendez-vous le 19 juin

Une journée pour acheter et vendre matériel de puériculture, vêtements pour enfants, jouets, etc. Organisée par l'association Diablotins Diablotines.

Samedi 19 juin de 10h à 19h en salle des associations - Renseignements : 04 42 57 02 80 ou 04 42 92 90 60

Tarifs : exposants 6€, entrée gratuite pour les visiteurs

■ Boulangerie pâtisserie artisanale CSDélices

Paul, Charly et Sonia reprennent Au p'tit bout, la boulangerie du centre commercial le Calypso et proposent des spécialités pour tous types d'événements.

Plus d'infos sur www.csdelices.fr

À bonne école

■ **SOLIDARITÉ...** Quel printemps actif que celui de nos écoliers ! Le mauvais temps persistant n'aura pas eu raison des sorties de plein air organisées chez les primaires et les maternelles. De quoi concilier pédagogie et solidarité, dans une bonne humeur toute enfantine. Gros plan sur quatre initiatives soutenues par la ville et accompagnées par Florence Schaeffer, adjointe à la petite enfance...

Une passerelle sportive entre maternelles et primaires

A l'initiative des enseignantes de l'école maternelle des Écureuils et avec le concours technique de Myriam Nicolle, éducatrice sportive attachée à l'établissement, une rencontre d'athlétisme a eu lieu le 19 mars. Une fois n'est pas coutume ce printemps, un beau soleil brillait sur le petit stade, où les élèves des grandes sections de l'école ont participé avec leurs camarades de CP de l'école Van Gogh à plusieurs épreuves d'athlétisme : « courir longtemps » (2 tours de stade), « courir vite » (un sprint de 15 mètres), « sauter loin » et « lancer loin ». L'essentiel étant ici de parti-

ciper, cette rencontre est l'occasion pour les écoliers des grandes sections de partager une activité avec leurs aînés de CP, et de préparer ainsi leur passage en primaire. ■

MYRIAM NICOLLE
■ **ÉDUCATRICE SPORTIVE DÉLÉGUÉE AUX ÉCOLES DES ÉCUREUILS ET VAN GOGH**

« C'est une réelle satisfaction de voir que les CP de cette année, qui sont les grandes sections de l'année dernière, mettent tout en œuvre pour favoriser l'intégration des plus petits à la rentrée prochaine. »



■ Des écoliers unis pour les enfants hospitalisés

Une course des écoles solidaire

Année après année, la course des écoles s'est imposée comme un événement incontournable pour les écoliers de Lambesc. Pour cette nouvelle édition, ce sont 764 élèves, issus des cinq établissements scolaires communaux, qui se sont rassemblés sur le petit stade le 3 mai dernier. Toutes les classes, à l'exception des petites et moyennes sections de maternelle, ont concouru ; les distances différant bien sûr selon l'âge des enfants. En dépit d'un temps maussade, la chaleur était au rendez-vous. Il faut dire que les petits athlètes se sont bien dépensés, le temps d'une course célébrant les valeurs sportives d'amitié et de solidarité. Un état d'esprit fraternel qui s'est parallèlement illustré par l'appel aux dons lancé dans chaque école par les parents d'élèves en faveur de l'association 1.2.3 Soleil. ■

1.2.3 Soleil apporte de la chaleur aux enfants hospitalisés, en les aidant à mieux vivre l'hôpital au quotidien et en apportant un concours matériel et/ou psychologique aux familles touchées par la maladie.
Tél. 04 91 44 69 82 www.123soleil-marseille.org



De petites mains vertes

290 enfants se sont succédé sur le square Roulin le 17 mai dernier, le temps d'y mettre en terre leur tournesol. Après le semis des graines en pot, il s'agissait de la dernière étape d'un projet pédagogique mené en crèche, dans les écoles et avec les assistantes maternelles de la commune. Baptisée « La nature en ville », cette initiative pilotée par la mission paysage de la ville a permis aux tout petits de se familiariser avec l'environnement. Pourquoi le tournesol ? Parce qu'il pousse à vue d'œil, à raison de 1 cm par jour, ce qui n'est pas pour déplaire aux jardiniers en herbe. Issue du livret pédagogique présenté par la ville en conseil d'enseignement et destiné aux instituteurs, professeurs, crèches et assistantes maternelles, cette expérience pourrait être renouvelée l'année prochaine. ■

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

■ Qu'est-ce qu'une rivière ? Pourquoi l'eau est-elle polluée ? Quelles sont les caractéristiques de la flore et de la faune aquatiques ? Autant de questions actuellement étudiées à l'école Van Gogh, où les 48 élèves de CE₂ suivent un projet pédagogique judicieusement nommé « Petits ruisseaux, grande rivière ». Son objectif ? Éduquer à l'environnement aquatique et plus globalement à la protection de la nature. Un programme d'autant plus passionnant qu'il intègre des sorties sur le terrain, avec un sujet d'étude privilégié : la Touloubre.

Le projet scolaire « Petits ruisseaux, grande rivière » est conduit en partenariat avec l'association peyrollaise d'éducation à l'environnement Loubatas, dont les animateurs interviennent depuis novembre dernier auprès des élèves. Des interventions mensuelles qui alternent exposés thématiques en classe et travaux pratiques à l'extérieur. Le 21 janvier dernier, une première sortie a rassemblé les écoliers sur les bords du Lavaldenan, un affluent de la Touloubre, où ils ont pu observer en détail la faune aquatique. Le 4 mars, une seconde excursion pédagogique a été organisée sur les rives de la Touloubre, à Saint-Cannat, afin d'y mesurer le courant de la rivière à l'aide notamment de maquettes fabriquées en classe. Des sorties certes déjà riches d'enseignements pour les enfants, mais sans commune mesure avec le mini chantier qu'ils ont réalisé le 29 avril.

Un mini chantier de génie végétal

Encadrés par Mélody Rabiet et Clément Rixte, deux apprentis ingénieurs en aménagements paysagers à l'ITIAP (Institut des



■ Réaménagement des berges du Lavaldenan

Techniques de l'Ingénieur en Aménagement Paysager de l'Espace), les écoliers se sont attaqués à une restauration de berge du Lavaldenan (lire ci-dessous). Ce projet citoyen a bénéficié du soutien financier et logistique de la ville, qui a également mis à disposition la parcelle communale ayant accueilli le chantier. Concrètement, les élèves de Van Gogh ont réalisé une fascine de saules, posé un géotextile biodégradable en fibres de coco, sans oublier de planter des arbres et des arbustes de berges (saules, frênes, aulnes) fournis par la pépinière Naudet de Lambesc, ainsi que des plantes héliophytes et autres boutures de saules provenant de la société ardéchoise Saules et eaux. Dernière sortie en date ce 20 mai, l'observation de la Touloubre au pied du château de La Barben, où les deux classes se sont rendues à vélo (lire ci-contre), en attendant de visiter l'entreprise Durance Granulats* le 17 juin prochain. ■

* Située à Peyrolles en Provence, l'entreprise Durance Granulats produit des petits morceaux de roches destinés à réaliser des ouvrages de travaux publics ou de génie civil, y compris en milieu aquatique.

DES ÉTUDIANTS CITOYENS

Apprentis dans des structures spécialisées en entretien et restauration de milieux naturels et en particulier de rivières (la Compagnie des forestiers à Lambesc et la SERPE au Thor), Mélody Rabiet et Clément Rixte ont élaboré ce projet pédagogique et citoyen afin d'apporter leurs savoir-faire et donner une dimension pratique à l'enseignement des élèves. Résultat : un chantier rondement mené, grâce aux connaissances préalablement dispensées par les deux étudiants, qui ont initié les CE₂ aux différentes techniques d'intervention en milieu rivulaire, en insistant particulièrement sur les techniques végétales de protection des berges contre l'érosion.



À VÉLO, C'EST ENCORE MIEUX !

17, c'est le nombre de kilomètres parcourus à vélo par les élèves de CE₂ de l'école Van Gogh pour effectuer le trajet aller-retour entre Lambesc et La Barben. Serpentant à travers la colline de Suferchoix, l'itinéraire a toutefois nécessité d'emprunter une portion de route départementale, où police municipale et parents ont encadré le cortège, sécurité oblige. Équipés d'un gilet fluorescent et d'un casque, les élèves et leurs accompagnateurs (leurs institutrices, Lucie Oliveri et Cathy Exposito, les deux intervenantes sport Christine Petricoule et Myriam Nicolle, ainsi que des bénévoles du VTT Club du Jacquemart et du Cyclo Club de Lambesc) avaient bien sûr préparé cette sortie. Les écoliers ont ainsi bénéficié d'un programme d'exercices dédiés à la pratique du deux roues. Des exercices de préparation physique mais aussi d'initiation à la sécurité routière, avec une importance particulière accordée aux notions d'orientation dans l'espace et de responsabilisation au sein d'un groupe.

Le point de vue de 33 maires de la CPA, toutes tendances politiques confondues, sur la réforme de l'organisation territoriale

Avec une participation de plus de 80% aux élections municipales, nous, maires soussignés, estimons avoir une légitimité suffisante pour exprimer au nom de nos populations nos opinions sur la réforme territoriale. C'est avec franchise, détermination et optimisme que nous avons décidé d'apporter quelques idées sur la réforme territoriale initiée par Monsieur le Président de la République et qui fait suite à des travaux de différentes hautes commissions et d'un Comité présidé par Monsieur Balladur. Sans esprit moralisateur ou corporatiste, sans aucun clivage politique, nous pensons qu'il est salutaire de placer la vie quotidienne des habitants de nos communes au cœur de ce débat parlementaire.

Lorsqu'il parle de « chez lui » un Français parle d'abord de son pays et de sa ville. La ville ou le village reste pour le citoyen français la référence qu'il désigne en premier pour définir son lieu d'origine, le territoire où il vit, sa terre. Malgré sa tradition centralisatrice, la France n'a jamais pu dissoudre ce sentiment fort d'appartenance à un village, une ville ou un terroir.

Depuis plusieurs années, le discours dominant, tristement admiratif des modèles qui ne sont pas tricolores, relayé par de nombreux bureaucrates et eurocrates, sur la France qui tombe et qui croule sous le poids des « trop nombreuses communes et du mille feuilles français », noircit le diagnostic de l'efficacité communale. Pourtant, ce sont les élus locaux qui assurent et qui assument les rôles de gestionnaires permanents du territoire, d'officiers d'état civil, d'assistantes sociales, de pompiers, de parents de substitution, etc. Les mairies sont la composante vitale de notre pays qui renforce l'énergie des territoires locaux et consacre une gestion publique, proche des citoyens.

La mairie est la force et la relation de proximité avec l'habitant la plus forte de tous les pays d'Europe. C'est une chance pour la France et pour les Français !

L'unicité d'en haut devrait prendre en compte la pluralité et les particularités d'en bas, car c'est par ses terroirs et villages spécifiques que la France est la France. Un maire est le représentant d'une population à laquelle, il rend des comptes au quotidien : sur sa gestion financière qui conditionne les impôts locaux et sur l'avenir de la commune qui dépend du droit du sol. Les décisions d'aménagement du territoire prises sans vision locale, ont trop souvent abouti à d'irréversibles erreurs, qui ont été ensuite imputées aux maires...

La réforme territoriale, annoncée par l'Etat, affaiblit la proximité des maires et des mairies en proposant par exemple des pôles métropolitains. Ces Métropoles apparaissent comme des échelons supplémentaires qui éloigneront davantage le citoyen de la décision et qui videront les communes de leurs compétences déjà affaiblies par les lois de 1999 et 2004. Est-il vraiment raisonnable de proposer la création d'un niveau supplémentaire d'administration territoriale, alors que les réformes sur l'intercommunalité ne sont même pas appliquées partout en France, notamment en Ile de France ?

Si la réforme territoriale est adoptée selon l'actuel projet de loi, il est incontestable que les habitants de nos communes sauront nous reprocher de ne pas avoir réagi. Aussi, nous maires soussignés, demandons à Monsieur le Président de la République et aux Parlementaires :

- de ne plus dévitaliser les communes de France,
- de permettre à tous les maires d'être décisionnaires dans la gouvernance des communautés,
- que la Réforme Territoriale ne conduise pas à une nouvelle contrainte pour les habitants qui se perdraient encore dans un nouvel étage territorial d'opacité administrative.

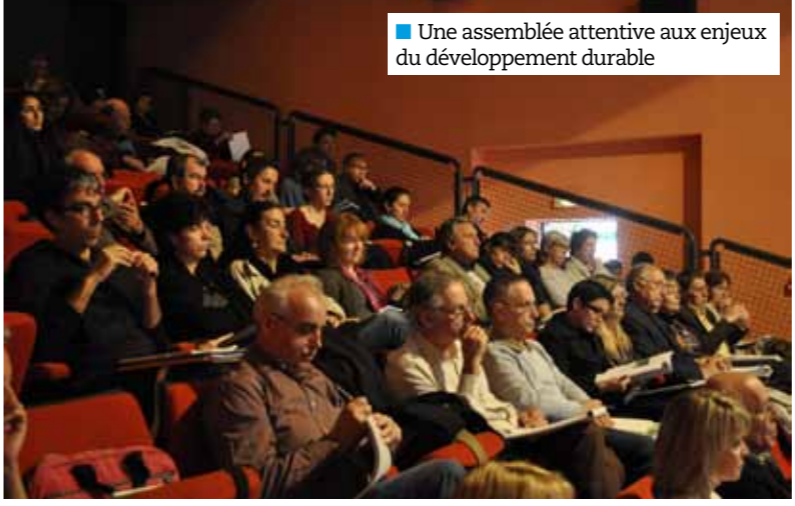
Sans aucun clivage politique, sans renier nos convictions, sans cultiver la contradiction stérile, sans entretenir un climat angoissant défaitiste, c'est avec optimisme que nous espérons dans cette réforme un vrai projet de territoire, où les communes seront renforcées dans le droit du sol, dans le maintien des taux d'impôts locaux et dans le principe républicain d'autonomie locale qui existe depuis la création des Mairies en 1789, pour que la vie quotidienne des citoyens soit facilitée.

Le 23 mars 2010,

Georges CRISTIANI, maire de Mimet
 Christian BURLE, maire de Peynier
 Philippe CHARRIN, maire de Vouvenargues
 Michel AMIEL, maire des Pennes Mirabeau
 Jacky GERARD, maire de Saint Cannat
 Roger PELLIENC, maire de Pertuis
 Judy PIN, maire de Rogues
 Jean Claude PERRIN, maire de Bouc bel Air
 Jean BONFILLON, maire de Fureau
 Guy ALBERT, maire de Jougues
 Michel LEGER, maire du Tholonet
 Jean David COOT, maire Pay Ste Réparate
 Guy BARREL, maire de Coindoux
 Roger RIZOT, maire St Paul les Durances
 Mireille JOUVE, maire de Meyragues
 Frédéric GURNIER, maire de Puylobier
 Lucien DUPERREY, maire de St Antoine-sur-Boyon
 Robert LAGER, maire de Meyreuil
 Jean-Pierre SAEZ, maire de Venelles
 Loïc GACHON, maire de Virvilles
 Claude FUFFI, maire de Ventabren
 Michel BOULAN, maire d'Osseaux le Rouge
 Jean-Louis CANAL, maire de Rousset
 Régis MARTIN, maire St Marc Joumégard
 Michel BOYER, maire de Simiane
 Joël MANCEL, maire de Beaurecueil
 Jacques BUCKI, maire de Lambesc
 Richard MARTIN, maire de Cabriès
 Danièle LONG, maire de Peyrolles
 Robert DAGORNE, maire d'Éguilles
 Jean-Louis TURCAN, maire La Roque d'Anthéron
 Jean-Pierre DUFOUR, maire St Estève-Janson
 Jean Claude FERAUD, maire de Trets



■ Une assemblée attentive aux enjeux du développement durable



Du global au local : qu'est-ce que le développement durable ?

Cette question d'actualité était le sujet de formation, organisée par l'Agence Technique Départementale (ATD), sur lequel se sont penchés quelque 80 élus du département le 4 mai dernier à la salle Sévigné. Sous l'égide de Jacky Gérard, président de l'ATD, la session portait sur les enjeux stratégiques et participatifs d'une politique locale de développement durable. Animés par Pierre Radanne, ancien président de l'Ademe et ex-directeur adjoint du cabinet de Dominique Voynet au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, les échanges ont mis l'accent sur la nécessité de recourir à de nouvelles énergies, alors que le pétrole se raréfie. « L'époque de l'énergie abondante est révolue. Il est certain que ce changement sera difficile et douloureux, mais nous nous devons d'essayer » a déclaré Pierre Radanne. L'expert a salué l'action volontariste conduite à Lambesc : « Ma satisfaction est grande lorsque j'entends M. Bucki et son équipe parler de leur village et des moyens mis en œuvre pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens ». S'agissant de développement durable, Lambesc poursuit son action avec le Certificat d'Economie d'Énergie, qui repose sur une obligation pour les vendeurs d'énergie (EDF, etc.) de réaliser des économies ou d'amener leurs clients à en réaliser. Un dispositif qui permet à la ville de financer certains investissements en matière de maîtrise de ses consommations énergétiques, comme l'installation de double vitrage sur les bâtiments communaux. ■



Déplacements en Pays d'Aix : votre carte de bus devient carte à puce

Depuis le 17 mai, les traditionnels tickets sont remplacés par le Pass Provence : une carte à puce rechargeable vous permettant de vous déplacer en toute liberté sur l'ensemble des lignes de transport de la Communauté du Pays d'Aix (lignes intercommunales, lignes express, Aix en Bus, Diablines, Victorines, minibus de Pertuis, de Venelles, du Vallat, etc.). Pour faciliter vos déplacements, le Pass Provence sera bientôt accepté dans les trains et les cars régionaux ou départementaux, au prix d'un tarif combiné. En somme, une nouvelle carte qui vous rend la vie plus facile : plus de liberté dans vos déplacements, plus de transparence, plus de souplesse dans la gestion de vos abonnements et aussi moins de déchets.

Comment obtenir votre Pass Provence ? Sur simple demande aux points accueil Aix en Bus à l'Office de tourisme d'Aix-en-Provence ou à la gare routière. Pour cela, munissez-vous d'une photo et d'une pièce d'identité. Gratuit, le Pass Provence est valable 5 ans.

Vous pouvez échanger vos anciens titres de transport (carnets 10 voyages) à l'Office de tourisme ; jusqu'au 30 juin pour les carnets scolaires et jusqu'au 31 décembre pour les carnets au tarif normal. ■

Plus d'infos sur www.agglo-paysdaix.fr

Synthèse du 7 mai

Retour sur une séance sans concession

■ **CONSEIL MUNICIPAL...** La séance extraordinaire du Conseil municipal qui s'est tenue le 7 mai dernier a réuni quelque 80 personnes à la salle des associations. Une affluence inédite pour un événement qui l'était tout autant à Lambesc : un état des lieux sans concession de la gestion communale d'hier et des perspectives de demain.

La journée « portes ouvertes » avait permis à chacun de prendre connaissance des rouages et des personnes qui font la nouvelle municipalité. Le hors série de votre magazine municipal « Lambesc d'hier, d'aujourd'hui et de demain » était avant tout un acte de démocratie et un acte responsable : les Lambescains ont le droit et doivent savoir quelle est la situation exacte de la collectivité pour laquelle ils paient l'impôt, sur la base de chiffres et de faits vérifiables par tous. Le Conseil municipal du 7 mai a été l'occasion de débattre en toute transparence avec les Lambescains sur le sujet, de permettre une nouvelle fois à l'opposition de s'exprimer et de mettre un point final à la phase première du mandat de la nouvelle majorité.

Soucieux comme annoncé de ne pas alimenter de mauvaises polémiques, Monsieur le Maire a invité l'ensemble des élus, opposition comprise, à regarder vers l'avant et à poursuivre le travail pour répondre, au mieux et au plus vite, aux nombreuses attentes des Lambescains.

Fin de la phase de découverte et de projets, début de la construction de l'avenir

Un long travail préparatoire de diagnostic, de réorganisation et de renforcement des services est allé de pair avec une réflexion globale de bon sens sur le Lambesc d'après 2010, autour d'un axe essentiel : la révision du plan local d'urbanisme. Nous ne reviendrons pas en détail sur cette mission transversale sinon pour rappeler qu'elle s'intègre dans une approche environnementale de l'urbanisme, qui conciliera qualité de vie et protection de l'environnement. De fait, cette séance marquait la phase finale de la première période

du mandat municipal, sans aucun doute la plus délicate, qui consistait à poser les fondations des projets. Une tâche que l'équipe municipale souhaitait accomplir dans la transparence et la concertation. Cette démarche de concertation refusée par l'opposition qui n'a pas souhaité s'exprimer sur le fond, va bien sûr se prolonger dans les mois qui viennent, pour cette fois aborder la mise en œuvre concrète des ambitions. Prochaine étape : la présentation par l'équipe municipale et ses partenaires des premiers scénarios dessinant le Lambesc de demain.

2^{ème} point à l'ordre du jour

FINANCES

■ Avance sur subvention à l'association « Familles Rurales »

L'association Familles Rurales a saisi la commune d'une demande d'avance sur subvention sur l'exercice 2010 afin qu'elle puisse bénéficier d'une trésorerie lui permettant d'assurer le fonctionnement courant de la structure accueil de loisirs « la Ruche ».

Le Conseil municipal approuve cette avance sur subvention de 10 000 € dont le montant sera déduit du solde à verser.

Adopté à l'unanimité ■



MOT DE LA MAJORITÉ

Bien vieillir

L'augmentation importante du nombre de personnes âgées est une chance pour nous de vivre plus longtemps et résulte de l'amélioration des conditions de vie. Les personnes âgées ont bénéficié, comme le reste de la population, des avancées de la médecine mais cela ne suffit pas pour bien vieillir.

Le plan national « Bien vieillir » s'adresse prioritairement aux personnes entre 50 et 75 ans, soit les « jeunes seniors » mais nombre de mesures concernent également les plus âgés. Tout d'abord, il s'agit des mesures de dépistage (cancer du colon, du sein, etc.) puis des mesures de prévention. Des comportements sains sont recommandés notamment en matière d'alimentation et d'activités physiques.

Le foyer restaurant L'Oustalet, ouvert à toutes personnes de plus de 60 ans, vous propose des repas équilibrés. Les menus sont choisis avec les usagers et les goûts de chacun sont entendus.

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place des ateliers de prévention des chutes animés par la Fédération Sport Pour Tous. Ces ateliers ont rencontré un tel succès que les participants ont voulu continuer par des cours de gymnastique douce. Cette action sera renouvelée l'année prochaine : vous pouvez déjà vous y inscrire.

Les mauvaises langues vont dire qu'à la retraite, ce sont les vacances toute l'année. La réalité est plus subtile que cela car le quotidien existe aussi à la retraite et il est toujours agréable de partir en vacances. Nous vous offrons aussi cette possibilité avec des vacances à prix réduits et l'organisme ANCV.

Rompre l'isolement est un objectif de notre équipe. Pour cela, les Lambescains de plus de 68 ans sont invités au repas annuel du maire. Le gymnase est en fête ce jour là : musique, danses, rencontres ou bien retrouvailles. La bonne humeur règne.

Afin d'être présents auprès des personnes de plus de 80 ans c'est avec joie que nous vous portons le colis de Noël. Pendant l'été aussi nous sommes soucieux de votre santé et nous sommes prêts à intervenir en cas de grosses chaleurs. Pourquoi pas des rencontres autour d'ateliers de cuisine, jardinage, échanges de savoirs ou bien une carte PASS pour accéder plus facilement à la culture...

Nos anciens nous ont construits, sont notre mémoire, et ont encore beaucoup à nous apprendre. Pour une société qui tienne compte de tous les citoyens quel que soit leur âge. ■

Hélène Allietta

Conseillère municipale déléguée aux seniors

MOT DE L'OPPOSITION

Un recensement à sensation !!!

« Depuis 2005 la population aurait connu une forte augmentation » c'est en ces termes que s'exprimait le coordinateur chargé de la mission du recensement en début d'opération, reprenant ainsi le leitmotiv maintes fois énoncé par le Maire : « nous tablons sur 11000 habitants environ » annonçait-il encore. Quelques semaines après les résultats sont tombés, affichés discrètement lors de la journée portes ouvertes, nous sommes officiellement 9200 habitants à Lambesc. Et encore grâce au renfort inopinée de quelques familles de gens du voyage. Autant dire que la déception est grande pour la majorité en place, qui attendait ces chiffres pour une dotation globale de fonctionnement plus importante et une rémunération des élus en conséquence. Des lors tout est remis en question et revu à la baisse quant aux réalisations futures. Voilà qui n'a rien de réjouissant pour les Lambescains dont les impôts risquent encore d'être revus à la hausse dans un proche avenir. Le coup de bluff n'a pas pris et le reproche à l'ancienne équipe d'avoir mal négocié le dernier recensement est nul et non avenu.

Le fond et la forme

Dans l'édition d'avril de la revue municipale M. le maire a cru bon d'intervenir et de commenter le mot de l'opposition et ce au mépris de toute légalité. Et pourtant nous n'avions en aucun cas dénaturé ses propos. Propos qu'il avait bien tenus lors du Conseil municipal du 7 avril en réponse à une remarque de Bernard Ramond qui considérait que tout était bouclé quant au projet de logement sociaux et de crèche. « Monsieur le maire déclare assumer ses actes même s'il y a des désaccords... » ces termes figurent en bonne place dans le compte rendu de cette séance. Nous n'avons donc trahi ni le fond ni la forme. ■

Bernard Ramond

pour le groupe d'opposition municipale



■ Un festival qui fait la part belle à la guitare classique

ILS SONT NÉS

Sacha MUGGEO
Emma HANCY

ILS SE SONT MARIÉS

Mickaël CHOQUET
et Rose LORENZO

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Firmin MALLET
Robert VITON
André LORENZO
Paul KIEFER
Colette DUPONT

L'accord parfait

■ **PORTRAIT...** « Pour maîtriser la guitare, il faut dix années par corde » affirme un proverbe espagnol. Une décennie, c'est justement l'âge du festival international de guitare de Lambesc, qui n'a pas nécessité tant d'étés pour devenir un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la « gratte » dite classique.

« Le festival de Lambesc jouit d'une notoriété qui va bien au-delà de la région. » Président de l'association Aguirra, organisatrice de l'événement, Charles Balduzzi reste cependant modeste. « Nous ne souhaitons pas devenir une manifestation d'envergure avec des milliers de spectateurs. Cela nuirait à la convivialité propre au festival » explique ce guitariste amateur, qui parvient toutefois à déplacer à Lambesc les plus grands musiciens de la planète. Résultat : des concerts de grande qualité donnés par des artistes, certes distingués, mais avec lesquels on peut discuter sans manière autour d'un verre. Et la formule séduit, si on en juge par les spectateurs toujours plus nombreux à fréquenter le festival. Une affluence d'autant plus réjouissante qu'elle est majoritairement composée de néophytes, qui n'entendent souvent rien à la guitare. Leurs facultés d'écoute sont, par contre, comblées à Lambesc, où les répertoires proposés détonnent dans l'univers des festivals dédiés à la guitare et dans un contexte de suprématie électroacoustique.

De fait, l'association Aguirra a choisi de promouvoir la tradition classique. Ou plutôt les traditions !

Redonner de la voix aux traditions classiques

La naissance de l'instrument remonte à plusieurs siècles : la guitare est en effet baroque au XVI^e, vihuela au XVII^e, puis romantique jusqu'au début du XX^e siècle. À cette époque apparaît la guitare classique telle que nous la connaissons aujourd'hui. Toutes ces traditions, le festival leur redonne voix chaque été. Cette dixième édition l'illustrera encore de belle manière lors des sept soirées proposées à Lambesc (lire la programmation dans l'agenda en pages centrales). Il faut dire aussi que le festival peut compter sur un directeur artistique de renom : Jorge Cardoso, un compositeur mondialement connu et remarquablement fécond. Songez qu'il a composé plus de 350 œuvres pour guitare seule, duos, trios, quatuors et divers ensembles instrumentaux, et presque autant de transcriptions et arrangements d'œuvres à caractère folklorique de différents pays d'Amérique du Sud, de la renaissance, du baroque espagnol et d'autres nations et époques ! Pas de doute, le festival lambescain est entre de bonnes mains. La qualité de l'événement exigeant un écrin à l'avenant, les concerts se dérouleront dans le cadre idyllique des châteaux de Valmousse et du domaine Château Pontet-Bagatelle. ■



■ Charles Balduzzi, président d'Aguirra et guitariste avant tout

UN FESTIVAL, UNE ASSOCIATION

Créée pour favoriser le rayonnement de la guitare, Aguirra compte 80 membres, dont une vingtaine concourt bénévolement à la réussite du festival international de guitare. Porté par son président Charles Balduzzi et son épouse Annie, secrétaire de l'association, l'événement bénéficie du soutien du Conseil général, de la Communauté du Pays d'Aix et surtout de la mairie de Lambesc, qui lui apporte son concours financier et logistique.
Contact : 04 42 92 44 51